

FOCUS

Bulletin

Novembre
2010
**ÉDITION
SPÉCIALE**

Entrevue avec Laurent Pellerin – avec confiance et enthousiasme

Dans cette édition nous vous présentons une entrevue avec le président du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC ou Conseil), Monsieur **Laurent Pellerin**. M. Pellerin est très enthousiaste de sa nomination et nous offre sa perspective et vision de l'agriculture canadienne, des industries agricoles et de l'importance du rôle du CPAC.

Valeurs, famille et engagements

La communication, la collaboration, le travail, l'engagement et la persévérance. Voici les valeurs véhiculées par **M. Laurent Pellerin**. Ces valeurs, il a su les apprivoiser dès son jeune âge alors qu'il était organisateur national pour les Boy Scouts, connu maintenant sous le nom de Scouts Canada. « Je ne comprends pas que quelqu'un puisse ne pas vouloir travailler pour contribuer à l'évolution de la vie, de son secteur, de sa famille et de lui-même... »



Leader naturel depuis toujours, lui et sa conjointe ont pris la décision de quitter la ville en 1972 et d'acheter une ferme porcine. C'était une aventure assez risquée puisque ni l'un ni l'autre n'avait d'expérience dans le domaine agricole. Armés de leur volonté et détermination et sans compter les heures de

DANS CE NUMÉRO

- * Entrevue M. Pellerin
- * Affaires du Conseil
- * Décisions du Conseil
- * Nouvelles du gouvernement
- * Prochaines réunions
- * Que saviez-vous ?

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil des produits agricoles du Canada
Édifice Canada, 10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : fpcc-cpac@agr.gc.ca
Site Web : www.fpcc-cpac.gc.ca
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097
Télécopieur/ATME : (613) 943-3707

Rédaction/Création :
Chantal Lafontaine

suite page 2

FOCUS Bulletin

travail acharné, ils ont su développer cette entreprise et en faire un succès. Le couple a trois enfants, deux garçons et une fille ainsi que cinq petits enfants.

Aujourd’hui, Mme Pellerin avec leurs deux fils, assurent la pérennité de l’exploitation en travaillant à la ferme à temps plein. Monsieur Pellerin travaille à la porcherie ou à l’érablière située sur leurs terres, pendant les vacances ou les fins de semaines ! « Ma fille me dit souvent que je travaille trop. Je pense que c'est un exutoire pour un trop plein d'énergie ! » dit-il avec bonhomie.

« Ma fille me dit souvent que je travaille trop. Je pense que c'est un exutoire pour un trop plein d'énergie ! » dit-il avec bonhomie.

Vers la fin des années 1970, il a été encouragé à participer aux réunions de producteurs

et sollicité pour s’engager activement dans le Syndicat des producteurs de porc de sa région. Il est rapidement devenu membre de l’exécutif de la Fédération des producteurs de porc (Fédération) et en a obtenu la présidence en 1985. C'est également à cette époque qu'il est devenu membre exécutif de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il a laissé sa marque à la présidence de la Fédération de 1985 à 1993 en travaillant à la mise en marché collective et la mise sur pied d'un système centralisé de vente de porc, à un système de classification du porc ainsi qu'au lancement de divers programmes de promotions d'envergure. Vous vous rappellerez sûrement des campagnes publicitaires « Lancer la pelure de banane », « Le gras du porc est à l’extérieur de la viande » et de la Revue Porc Québec qui ont toutes été de grands succès. « Ce sont des projets qui ont été étudiés dans les écoles de publicité et qui sont cités encore aujourd’hui », ajoute-t-il avec fierté.

Son désir de changer les choses et d'aider les producteurs de toutes denrées à s'organiser se poursuit et se concrétise lorsqu'il accède à la

présidence de l'UPA en 1993. L'homme rassembleur qu'il est a su accroître le nombre des membres en passant de 89 à 95 pour cent des producteurs agricoles du Québec. En effet, plusieurs groupes se sont affiliés à l'UPA au cours de ces années, notamment le Quebec Farmers Association, les producteurs en serre, les producteurs de grands gibiers, les producteurs d'agriculture biologique, etc. Son rôle au sein de l'UPA l'a amené à participer à la création d'autres organisations toujours dans le but d'aider les agriculteurs : présidence de l'UPA-Développement international (UPA-DI); présidence d'AgriCord qui regroupe 7-8 organisations similaires à l'UPA-DI, mais à l'échelle internationale; président-fondateur du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec qui est le résultat d'une entente entre l'UPA et Agriculture et Agroalimentaire Canada; et président de la Financière agricole du Québec qui représente un regroupement de la Régie de l'assurance agricole du Québec et de la Société de crédit agricole du Québec. C'est en 2005 que M. Pellerin a reçu le titre de Chevalier de l'Ordre national du Québec en reconnaissance de sa contribution à l'agriculture de la province.

suite page 3



Ferme familiale Pellerin

FOCUS Bulletin

Son mandat, ses objectifs

Les deux dernières années au sein de la Fédération canadienne d'agriculture l'ont amené à se questionner sur ce qu'il pouvait apporter de plus à l'agriculture et à l'agroalimentaire. M. Pellerin poursuit en expliquant : « Lorsque la présidence au CPAC s'est libérée, j'ai vu ça comme l'occasion d'en élargir son rôle. Faire quelque chose de semblable à la Commission canadienne du lait ou du blé, d'amener les intervenants de l'industrie à travailler encore plus ensemble en utilisant les lois canadiennes. » **Laurent Pellerin** est d'avis que les producteurs laitiers est un des rares groupes qui utilise le mieux la base législative qui existe au Canada. « C'est clair pour moi que les pouvoirs inclus dans la Loi sur les offices de produits agricoles (LOPA) ne sont pas utilisés de façon optimale, surtout en ce qui concerne la Partie III. » À cet égard, il appuie totalement la priorité du Conseil de promouvoir les agences de promotion et de recherche.

Monsieur Pellerin a une vision claire de son mandat et il vise deux objectifs principaux : premièrement, contribuer au renforcement du système de la gestion de l'offre, en augmentant son efficacité et transparence, et en le rendant moins sujet à la critique. Deuxièmement, il se fixe comme but d'augmenter le nombre d'offices nationaux de promotion et de recherche afin d'augmenter la compétitivité de l'industrie et d'élargir le rôle du Conseil, « ...c'est ce que j'ai l'intention de faire en faisant connaître cet outil et le Conseil aux producteurs de toutes sortes. » Il veut informer le public sur le rôle du Conseil. « À quoi sert-il? Malgré sa petite taille, quel impact peut-il avoir dans un travail concerté avec les offices déjà en place? »,

Il veut informer le public sur le rôle du Conseil. « À quoi sert-il? Malgré sa petite taille, quel impact peut-il avoir dans un travail concerté avec les offices déjà en place? »

précise-t-il. M. Pellerin considère que le CPAC, qui est un relais entre les offices et le gouvernement fédéral, doit s'assurer que le système fonctionne d'une façon raisonnable, dans l'intérêt de tous, des producteurs aux consommateurs, et qu'il assure la pérennité de l'industrie. Pour lui, c'est un rôle fondamental puisque les offices ne sont pas assujettis à la Loi sur la concurrence. Le Conseil doit aussi s'assurer qu'il y a un échange raisonnable entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs afin de tenir compte des réalités d'aujourd'hui.

« Quand les intervenants nous regardent, ils devraient avoir un sentiment de sécurité en sachant que le Conseil surveille les activités de l'industrie et s'assure que chacun y trouve son compte. »

Un homme avec une vision

Ses premiers pas en agriculture lui font penser aux agriculteurs à temps partiel qui devraient avoir une place dans l'industrie ainsi qu'aux nouveaux arrivants. Il s'intéresse aux sorts de ces nouveaux fermiers, non seulement de ceux et celles qui héritent de la ferme familiale, mais, à ces hommes et ces femmes qui, comme lui et sa conjointe, décident de quitter la ville pour s'installer à la campagne et d'en faire toute une vie. De quoi ces gens ont-ils besoin ? « C'est quelque chose qu'il faut introduire dans chacune des discussions lors des renouvellements des ententes fédérales-provinciales. »

Pour l'instant l'industrie de la volaille se porte bien, mais à moyen terme, M. Pellerin est d'avis que les offices devront s'asseoir et examiner leurs actions et leurs rôles pour s'assurer que tout est fait de la meilleure façon possible. Le système de la gestion de l'offre est surveillé et critiqué de toutes parts.

suite page 4

FOCUS Bulletin

« J'ai été accueilli de façon exemplaire au CPAC! J'ai bien aimé le professionnalisme et attitude positive du personnel, la grande qualité du matériel préparé, de même que tous les efforts déployés pour faciliter mon intégration. »

Le système est souvent comparé, et à tort selon M. Pellerin, à un monopole. « Lorsque vous devez vous entendre avec dix organisations provinciales et ce, au niveau national, qui comptent des gens de l'industrie en plus des consommateurs, je pense qu'on est loin du concept de monopole ».

À long terme, il y a les négociations avec l'Organisation mondiale du commerce. « Oui il y a un certain niveau de risque, mais je suis convaincu que le plus grand défi, à long terme, dans les secteurs couverts par la gestion de l'offre, est celui que représentent les producteurs eux-mêmes ». M. Pellerin se demande si tous les producteurs croient encore dans ce système. Est-ce qu'ils y croient suffisamment pour le moderniser ? Est-ce que le système peut changer ? Est-ce que les producteurs ont suffisamment de volonté pour créer une perception différente auprès de leurs critiques, pour en faire un système actif, qui s'adapte rapidement à son environnement ?

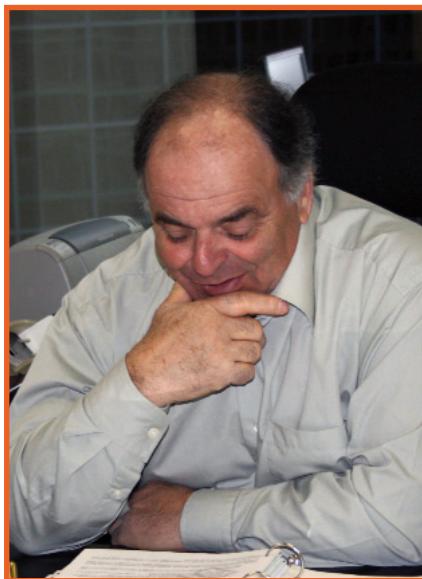
...mais encore

L'industrie des œufs, de la volaille, du dindon, et des œufs d'incubation ne compte pas le plus grand nombre de producteurs au Canada. M. Pellerin aimerait bien que la LOPA favorise un plus grand nombre de producteurs. Il souligne qu'« il faut trouver un moyen d'élargir la clientèle, soit par la Partie III ou même la Partie II. » Il poursuit en citant l'exemple des producteurs de betteraves sucrières. Ce sont des producteurs qui administrent un système de contingentement provincial, similaire à ce qui est

prescrit dans la Partie II de la LOPA. « Ils le font bien et sans connaître la LOPA ».

Il y a 17 ans que la Partie III a été ajoutée à la LOPA et seul l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie, a été établi à ce jour. Le président du CPAC croit fortement que le Conseil doit faire la promotion de la LOPA, la faire connaître afin qu'elle favorise un plus grand nombre de producteurs, de toutes les sphères agricoles.

« Lorsqu'un groupe manifeste de l'intérêt, il faut les relancer et les accompagner dans leurs démarches, tant aux plans financier que technique. Il n'y a pas de recette magique, » dit-il. Au cours de sa carrière, il a observé un grand nombre de groupes agricoles de par-



tout au Canada et il en vient à la conclusion qu'ils ont chacun leurs particularités et leurs besoins. Chaque groupe qui veut se prévaloir de la LOPA devra mettre sur pied son propre projet. L'objectif, c'est de supporter les groupes d'agriculteurs et, si nécessaire, M. Pellerin considère même l'option de recommander des changements à la loi pour la rendre plus flexible et souple afin de répondre aux besoins.

En bout de ligne, **Laurent Pellerin** croit que la communication en tant que qualité, outil et stratégie organisationnelle est la clé de la réussite de tout individu ou organisation. « Il faut utiliser un langage clair, honnête et transparent et c'est ce que j'entends faire à titre de président du CPAC, » souligne-t-il avec détermination.

FOCUS Bulletin



Affaires du Conseil (Autres nouvelles)

Publication du Recueil de données du CPAC

Le Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC) a publié récemment son *Recueil de données 2010 pour l'industrie de la volaille et des œufs*.



Ce guide de référence constitue une autre étape vers l'enrichissement de la qualité des données accessibles à tous les Canadiens intéressés dans ces industries et démontre l'importance des industries avicoles et ovocoles au Canada.

Le guide de référence a été préparé en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, d'autres ministères, les quatre offices nationaux de producteurs de volailles et d'œufs ainsi que des partenaires de l'industrie et autres intervenants.

Pour recevoir un exemplaire du Recueil, veuillez communiquer avec **Chantal Lafontaine**, agente des Communications, par courriel, à chantal.lafontaine@agr.gc.ca ou par téléphone, au 613-995-9148.



Affaires du Conseil (Décisions)

Producteurs de poulet du Canada (PPC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet pour la période A-102



À cours de la réunion du Conseil du 16 novembre 2010, les membres ont approuvé le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du poulet, qui établit un contingent intérieur de 203 872 155 kilogrammes de poulet, poids vif (150 127 263 kg, poids éviscétré), et un contingent d'expansion des marchés de 12 138 901 kilogrammes de poulet, poids vif (8 936 949 kg, poids éviscétré), pour la période commençant le 2 janvier et se terminant le 26 février 2011.

Le Conseil a approuvé les recommandations proposées par les PPC pour la période A-102, puisque dans l'ensemble, la conjoncture du marché s'est améliorée pour tous les secteurs de l'industrie du poulet. Les membres du Conseil sont d'avis que les conditions du marché devraient demeurer favorables durant toute la période d'allocation A-102 et que le contingentement proposé suffira à répondre aux besoins des consommateurs et ce, à un prix raisonnable.

La modification satisfait également aux exigences du cadre juridique des PPC.

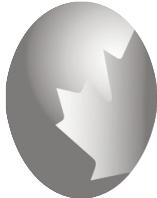
ANNEXE (articles 1, 5 et 7 à 10) LIMITES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DU POULET POUR LA PÉRIODE COMMENÇANT LE 2 JANVIER 2011 ET SE TERMINANT LE 26 FÉVRIER 2011

Article	Colonne 1 Province	Colonne 2	Colonne 3
		Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux (en poids vif) (kg)	Production assujettie aux contingents fédéraux et provinciaux d'expansion du marché (en poids vif) (kg)
1.	Ont.	67 618 806	2 630 000
2.	Qc	55 200 353	4 818 000
3.	N.-É.	7 203 859	0
4.	N.-B.	5 837 513	0
5.	Man.	8 624 474	465 000
6.	C.-B.	29 770 913	2 280 000
7.	Î.-P.-É.	776 990	0
8.	Sask.	7 327 859	1 025 901
9.	Alb.	18 639 901	920 000
10.	T.-N.-L.	2 871 487	0
Total		203 872 155	12 138 901

FOCUS Bulletin

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

Modification du Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair – Allocation finale de 2010 et allocation initiale de 2011



Au cours de la réunion du Conseil du 16 novembre 2010, les membres ont approuvé la modification aux annexes 1 (allocation finale pour 2010) et 2 (allocation initiale pour 2011) du *Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair*.

Les membres du Conseil ont examiné les modifications demandées au règlement sur le contingentement et ont convenu qu'elles satisfaisaient toutes deux aux exigences prévues dans l'Accord fédéral-provincial ainsi qu'aux règlements administratifs de l'Office. En outre, les membres ont conclu qu'elles allaient contribuer à stabiliser les conditions du marché tant pour les producteurs d'œufs d'incubation de poulet à chair que pour les couvoirs.

La modification de l'annexe 1 prendra effet le jour de son enregistrement et celle de l'annexe 2, le 1^{er} janvier 2011.

Pour la période commençant le 1 ^{er} janvier 2010 et se terminant le 31 décembre 2010			
Article	Province	Nombre d'œufs d'incubation de poulet de chair	
		Colonne I Commerce interprovincial et intraprovincial	Colonne II Commerce d'exportation
1.	Ontario	208 094 498	0
2.	Québec	180 502 184	0
3.	Manitoba	32 693 628	0
4.	Colombie-Britannique	102 690 332	0

Pour la période commençant le 1 ^{er} janvier 2011 et se terminant le 31 décembre 2011			
Article	Province	Nombre d'œufs d'incubation de poulet de chair	
		Colonne I Commerce interprovincial et intraprovincial	Colonne II Commerce d'exportation
1.	Ontario	210 736 297	0
2.	Québec	182 788 094	0
3.	Manitoba	33 108 684	0
4.	Colombie-Britannique	103 994 018	0



Nouvelles du gouvernement

Premier Chantier national de la relève agricole

Jean-Pierre Blackburn, ministre des Anciens Combattants et ministre d'État (Agriculture), a été très heureux d'accueillir les participants du premier Chantier national de la relève agricole, qui a eu lieu dans la Région de la Capitale nationale, les 15 et 16 novembre 2010.

Le Chantier national a réuni quelque 45 participants en provenance de partout au Canada représentant un large éventail d'activités agricoles, auxquels se sont joints des observateurs des organisations agricoles, des associations de jeunes agriculteurs, de même que des représentants de différents ministères des gouvernements fédéral et provincial.

Pour obtenir plus d'information sur la relève agricole, veuillez consulter www.agr.gc.ca/lareleve.

FOCUS Bulletin

Le gouvernement du Canada investit dans la recherche pour stimuler l'industrie avicole

Les producteurs et les consommateurs de volaille profiteront d'un investissement du gouvernement du Canada visant à aider l'industrie avicole canadienne à devenir plus compétitive sur les marchés nationaux et internationaux. Le 10 novembre 2010, le député **Ed Fast** (Abbotsford) a annoncé, au nom du ministre de l'Agriculture **Gerry Ritz**, qu'on investira 1,8 million de dollars pour mieux améliorer l'expertise scientifique du monde universitaire, de l'industrie et des gouvernements afin d'examiner les priorités et les défis associés aux pratiques de production, d'hygiène et de contrôle de la salubrité et de la qualité en aviculture.

Cet investissement permettra de réunir les meilleurs scientifiques de l'aviculture pour aider à améliorer la compétitivité et la durabilité de l'industrie avicole. Les recherches dans ce domaine amélioreront les méthodes de production et favoriseront l'innovation de façon à offrir des produits de haute qualité aux consommateurs.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC), qui représente des organismes avicoles de partout au Canada, administre cet investissement en tenant compte des priorités établies par l'industrie. Les recherches porteront sur des stratégies d'amélioration de la santé et du bien-être des volailles, de nouvelles pratiques de production et des produits innovants tels que de nouveaux vaccins pour protéger les oiseaux et les humains contre les maladies comme la clostridiose, la salmonellose et l'influenza aviaire. En acquérant une meilleure compréhension des maladies et en mettant au point de nouveaux traitements, l'industrie continuera à fournir des produits avicoles sains et nutritifs.

Les producteurs cherchent des façons de rendre leurs entreprises plus durables et ils doivent améliorer leurs pratiques d'exploitation pour assurer la prospérité future de leur industrie.

L'investissement du gouvernement s'ajoutera aux contributions de plus de 759 000 dollars du CRAC et des autres partenaires de l'industrie pour la grappe de recherches.



L'industrie avicole canadienne contribue de façon appréciable à l'économie du pays, générant des recettes à la ferme de plus de 3,2 milliards de dollars en 2009. L'initiative de la Grappe scientifique sur l'aviculture fait partie du Programme de stimulation de l'agro-innovation canadienne du cadre Cultivons l'avenir. Il s'agit d'un programme quinquennal de 158 millions de dollars qui appuie des projets scientifiques et technologiques dirigés par le secteur.

Pour de plus amples renseignements, consultez le site Web suivant : www.agr.gc.ca.

Le gouvernement du Canada investit pour créer de nouveaux débouchés

Le gouvernement du Canada aide l'entreprise Northlands Park à promouvoir le salon Farmfair International comme étant une destination d'affaires de choix pour le secteur international de l'élevage. Au nom du ministre de l'Agriculture **Gerry Ritz**, le député **Brian Storseth** (Westlock-St. Paul) a annoncé, le 10 novembre 2010, un investissement de 40 000 \$ pour permettre à l'entreprise Northlands Park de promouvoir l'événement et de mettre sur pied l'International AgBusiness Centre (IABC).

L'un des salons agricoles les plus recherchés de l'Amérique du Nord, le salon Farmfair International permet de réunir les acheteurs et les vendeurs au centre des agroentreprises et de favoriser la création de nouveaux débouchés pour les agriculteurs et les exportateurs canadiens.

suite page 8

FOCUS Bulletin

Le salon Farmfair International a eu lieu du 5 au 14 novembre à Edmonton (Alberta). Chaque année, le salon présente plus de 1 000 bovins et accueille des milliers d'invités qui veulent présenter et vendre du bétail de qualité supérieure. L'an dernier, l'événement a accueilli 970 exposants et quelque 80 000 visiteurs.

L'IABC permet de sensibiliser les gens en plus de promouvoir et de favoriser l'échange des connaissances et du matériel génétique du secteur agricole canadien et albertain sur les marchés nationaux et internationaux. Le Centre permet aux exportateurs internationaux et aux acheteurs étrangers de matériel génétique canadien de se rencontrer pour brasser des affaires et d'interagir avec leurs partenaires nationaux et internationaux. L'an dernier, 70 invités internationaux représentant 12 pays sont venus au salon.

L'investissement provient du programme Agri-marketing qui aide les producteurs et les transformateurs à accroître les exportations de produits canadiens salubres et de qualité supérieure à l'échelle internationale. Le programme aide à réaliser des stratégies internationales à long terme qui comprennent des activités telles que le développement des marchés internationaux, la sensibilisation des consommateurs, la promotion de l'image de marque et la défense des droits commerciaux entre industries.

Pour plus d'information, consultez : www.agr.gc.ca.

Technologie de pointe pour accroître la salubrité des aliments

Un complexe de recherche pilote a ouvert ses portes le 9 novembre 2010 au Centre de recherche sur les aliments de Guelph (CRAG) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Celui-ci permettra aux agriculteurs et aux consommateurs canadiens de tirer profit des toutes dernières technologies de salubrité des aliments.

Cette installation a été rendue possible grâce à l'investissement de 1,15 million de dollars dans le

cadre de l'Initiative de modernisation des laboratoires fédéraux annoncée dans le Plan d'action économique du gouvernement du Canada.

Ce laboratoire moderne, le seul du genre au Canada, permettra à nos scientifiques de mettre à l'essai les toutes dernières technologies de transformation des aliments et

d'améliorer le système de salubrité des aliments du Canada. Les travaux de recherche qui y seront menés permettront de créer des produits à durée de conservation plus longue et de qualité accrue, ce qui sera avantageux pour les agriculteurs, les transformateurs d'aliments et les consommateurs.



Ce complexe de recherche pilote est unique en son genre au Canada. En effet, les chercheurs y travaillant pourront se servir de bactéries pathogènes comme Escherichia coli, Listeria et Salmonella pour confirmer la validité des nouvelles technologies de salubrité des aliments au pays. Certaines de ces nouvelles technologies qui seront étudiées par le nouveau laboratoire feront subir aux bactéries pathogènes un traitement par pression ultra haute, par rayons ultraviolets, par micro ondes, par ultrasons et par ozone. L'installation comprend trois unités de confinement spécial, appelées biobulles (BioBubbles), qui confineront tout matériel contaminé produit au cours de la mise à l'essai des procédés et empêcheront la dissémination d'agents pathogènes dans l'environnement. En outre, un laboratoire de microbiologie et un dispositif d'entreposage à froid sont réservés au laboratoire.

Des scientifiques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des

suite page 10

FOCUS Bulletin

aliments, de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada, de l'Université de Guelph et du secteur de l'alimentation se serviront de l'installation. Un tel arrangement favorisera la création de nombreux projets concertés entre les partenaires de l'industrie, ceux du gouvernement et ceux du milieu universitaire. Pour plus d'information, consultez le site Web suivant : www.agr.gc.ca.

Le gouvernement du Canada investit dans l'industrie alimentaire de la Saskatchewan

Le gouvernement du Canada a annoncé qu'il verserait une contribution pouvant atteindre 307 000 dollars pour aider le Saskatchewan Food Industry Development Centre à répondre à la demande croissante de produits nutritifs. Le député **Brad Trost** (Saskatoon-Humboldt) en a fait l'annonce au nom du ministre de l'Agriculture **Gerry Ritz**. Cet investissement, qui s'inscrit dans le cadre du Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA), sera administré par l'Agriculture Council of Saskatchewan (ACS).

Le financement aidera le Food Centre à créer une équipe d'experts qui assistera les transformateurs d'aliments de la Saskatchewan à élaborer des produits

alimentaires plus nutritifs. Le gouvernement contribue à accroître les marchés pour les agriculteurs et transformateurs en Saskatchewan, tout en proposant des choix alimentaires plus sains aux consommateurs.

Dans le cadre de ce projet, on constituera une équipe qui peut aider les entreprises à élaborer des gammes de produits présentant un choix sain et à remanier les produits existants afin d'atteindre les objectifs en matière de réduction de sodium et de matières grasses. Ce projet fournira plus particulièrement de l'information sur les nouvelles attentes des consommateurs, les solutions de rechange pour les ingrédients et les nouvelles technologies de transformation tout en contribuant au transfert des technologies à l'industrie de la transformation des aliments.

Le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) est un programme national quinquennal (2009–2014), de 163 millions de dollars dont l'objectif consiste à donner au secteur agricole la capacité de saisir les occasions, de répondre aux questions nouvelles et émergentes et de trouver des solutions pilotes pour régler des problèmes nouveaux et en cours afin de l'aider à s'adapter et à demeurer concurrentiel.

Pour plus d'information consulter www.agr.gc.ca/pcaa.

Prochaines réunions - 2010

Décembre 2010

Les 1 et 2 décembre

Du 14 au 17 décembre



Toronto

Ottawa

Que savez-vous de l'agriculture au Canada?

Animaux, cultures, terres... et quoi d'autre! Les fermes du Canada sont des endroits très plaisants à visiter : voyez par vous-même en consultant « Le coin des étudiants » sur le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Vous y trouverez entre autres les rubriques suivantes : Activités amusantes, la science expliquée, la tomatosphère et beaucoup plus encore!

Visitez le site www.agr.gc.ca et rendez-vous à la boîte de liens rapides au bas de la page d'accueil, puis cliquez sur le lien « Coin des étudiants ».